AVEC LE COLLECTIF NATIONAL contre les franchises ET LA CGT

POURSUIVONS LA MOBILISATION CONTRE LES FRANCHISES

Ces franchises sont injustes : elles imposent aux malades de payer pour les autres malades. Elles remettent en cause la conception solidaire de la Sécurité sociale.

Les franchises médicales constituent un véritable obstacle à l'accès aux soins qui doit être garanti dans le cadre de la Sécurité sociale. Elles s'ajoutent aux divers forfaits antérieurs et, comme eux, peuvent augmenter du jour au lendemain.

Rejoignez les 600 000 personnes qui ont déjà dit non aux franchises médicales. Plus nous serons nombreux, plus on sera en capacité d'obtenir leur suppression.

nom	Prénom	signature